

Lettre de L. Chachoin à Émile Zola du 29 mai 1898

Auteur(s) : Chachoin, L.

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

6 Fichier(s)

Les mots clés

[affaire Dreyfus](#)

Relations

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Citer cette page

Chachoin, L., Lettre de L. Chachoin à Émile Zola du 29 mai 1898, 1898-05-29.
Édition des lettres internationales adressées à Émile Zola.
Centre d'Étude sur Zola et le Naturalisme & Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS-ENS ; projet EMAN (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)..
Consulté le 03/05/2024 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/CorrespondanceZola/items/show/6349>

Présentation

GenreCorrespondance
Date d'envoi[1898-05-29](#)
AdresseAlger

Description & Analyse

DescriptionEnvoi d'un article qu'il a fait paraître dans La Vigie Algérienne du 1er mai 1898.

Information générales

Langue [Français](#)

CoteALG Chachoin 1898_05_29

Éléments codicologiques Un bifeuillet original accompagné d'un article de presse.

SourceCollection famille Émile-Zola

Informations éditoriales

Éditeur de la ficheCentre d'Étude sur Zola et le Naturalisme & Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS-ENS ; projet EMAN (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle).

Mentions légales

- Fiche : Centre d'Études sur Zola et le Naturalisme & Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS-ENS ; projet EMAN (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).
- Image : Document reproduit avec l'aimable autorisation des ayants droit d'Émile Zola. Toute reproduction du document est interdite sans autorisation des ayants droit. Les demandes peuvent se faire à l'aide du formulaire de contact.

Contributeur(s)Macke, Jean-Sébastien (édition scientifique)

Notice créée par [Jean-Sébastien Macke](#) Notice créée le 27/08/2018 Dernière modification le 21/08/2020

1 feuille de journal
jointe

Alger 29 Mai 1898

Monsieur Emile Zola
à Paris

Un père est dans une certaine mesure responsable de son fils, mais un fils n'est nullement responsable, reprenable des fautes de son père, il n'y prend part que par la douleur qu'il en ressent et qu'il est inhumain de lui enroquer.

J'ai lu bien peu de vos œuvres et les ai beaucoup critiquées; mais en laissant les épithètes de talents et génies qu'il appartiendra à la postérité d'apprécier, vous n'êtes certainement pas un auteur ordinaire; Un des premiers comme littérateur, vous êtes un chef d'école, un pionnier du progrès pour la recherche de la vérité et du bonheur humain.

Arriver à la célébrité, à la considération universelles, à la fortune, vous avez eu le courage

de protester contre ce que vous avez jugé
devoir être une terrible erreur judiciaire
Tous les honnêtes gens, les gens de cœur sont
avec vous!

Hélas, ~~comme~~ comme vous le dites, on ne
peut même plus affirmer son désir de justice
et de vérité!

Tous ces gens de lettres, journalistes,
étudiants, qui vous portaient aux nues, vous
ont renié, sous l'influence d'un faux
amour-propre national, ils vous ont injurié
ils vous auraient laissé mettre à mort; il y a
certainement en ce moment abomination, pourvoyon
ou sens moral en France & les sphères gouvernemen-
tales n'ont pas été à la hauteur de la situation.

Les officiers de l'armée française
sont tenus au respect de la discipline qu'ils
enseignent, mais ils sont tenus aussi au
point d'honneur dans sa plus belle
acceptation et en face d'un adversaire ou

critique qui leur soit loyalement, ouvertement
vous vous êtes trompés ou l'oy vous a trompé,
ils devraient ~~se~~ & pourraient hautement
protester contre la violence & l'intimidation
exercées contre des adversaires civils ou militaires.

Quant à mes confrères comptables Belhon,
Conard, & Farinard qui demandent 100.000
de dommages-intérêts parce que vous les avez
d'imbués, ils peuvent causer ~~un dommage~~ ^{terrible} de
la note gaie; en ~~la~~ ^{la} vérité à ce prix
là, cher honneur, ~~je~~ j'aurais presque
vous me traitiez de même.

Si peu que j'en sois, j'ai tenu, surtout
à l'heure actuelle, à vous adresser l'expression
de mes sentiments sympathiques, j'ai tenu à
vous dire que nombre de coeurs ~~avaient~~
vibrèrent à l'unisson de votre et vous trouvant
de pouvoir conserver le calme et le sang froid
~~effrayés~~ parant la violence et la haine
déchaînées, seront toutes les mauvaises passions

Reçu
soulèrés ; Peut-être faut-il laisser passer
cet ouragan honteux déchaîné sur la France ; vous
& vos conseils serez en juges ; les images noires du
Clericalisme et de l'Obscurantisme créeront un jour !

Je vous remets enclius l'exposé que j'ai fait
paraître dans le Journal la "Vie algérienne" du 1^{er} mai 1891
concernant l'impôt sur le Capital successoral au
profit des prolétaires, au-dessus de 60 ans d'âge.

Vous avez tant fait pour la question sociale
que cette solution partielle que je propose, pourra
vous intéresser en ^{peut-être} donnant un autre cours à vos pensées

~~de la~~ Je vous prie de vouloir bien agréer l'expression
de mes sentiments cordiaux & de la grande considération
que je vous ai vouée de tout coeur.

J. Chachou

2^e rue d'Arago

Alger

Je suis comptable à Alger depuis 16 ans
Je suis né à Paris le 2 février 1847 de parents Français, rue
Saint-Gilles 2012 où habitent encore mon père & mon frère
aîné fabricants de bronze.

Pour ce temps de misère il est bon sans doute de
donner des références.
L.

LE ALGÉRIEN

LITIQUE QUOTIDIEN, PARAISSANT LE SO

RÉDACTEUR EN CHEF : PIERRE BATAIL

MINISTRATION et RÉDACTION : Alger, 22 bis, Rue de Tanger, Alger

La

6, Bo
dans toutes

designée pour l'insertion des annonces légales, judiciaires et autres, exigées pour la validité des procédures et contrats

pas que ntus'est émi- venu pu- nent tant des rce ont la on- an- ne on- ve- ré, re- co- est ns nt es a- nt ce x. ls - - - s n

journaux, les amis de Drumont traitent le gouverneur plus bas que terre, ne trouvant pas d'aménités assez grossières à son égard, le Maître, dans l'*Antijuif* et la *Libre Parole*, usant de la douceur et de certaine tactique qui rappelle ses « excellentes relations » avec les disciples d'Ignace de Loyola, donne des conseils d'un paternel vraiment délicieux, à notre gouverneur.

« En mettant Max Régis en liberté vous vous redonnerez, lui dit-il dans la *Libre Parole*, un peu de cette popularité dont vous avez fait fi et sans laquelle maintenant, un haut fonctionnaire ne saurait demeurer longtemps dans un pays. »

Merci, cher Maître, M. le gouverneur n'a pas plus besoin de vos conseils, si peu intéressés soient-ils, que de la popularité de mauvais aloi dont vous jouissez ici.

Le Maître est véritablement par trop aimable.

Notre écho d'hier, relatif aux raisons qui lui avaient fait choisir le vert comme couleur de ses affiches électorales, n'était pas publié qu'aussitôt satisfaction nous était donnée.

M. Drumont ne veut pas que nous ayons raison et on a pu voir, ce matin, sur les murs de la ville, des affiches en rouge portant son nom.

Au lieu de faire faire la besogne par des yaouleds qui ne connaissent pas le français, les enfants d'Edouard déléguèrent des Cantérois sachant lire, avec mission d'arracher les affiches des adversaires.

C'est ce qui a déjà commencé à se produire hier soir et il a fallu la courageuse initiative d'un de nos concitoyens, raconte la *Dépêche Algérienne*, pour mettre fin à l'arrachage des affiches de M. Samary.

pas non plus de l'anarchiste P... qui, à diverses reprises a rendu visite au « Maître ».

Qu'allait faire ce compagnon chez le prétendu ennemi des anarchos ?

Enfin, un autre anarchiste de Mustapha ne fait-il pas campagne pour Drumont ?

Pour finir :

En cours d'assises.

Un affreux vaurien est accusé de s'être introduit, avec effraction, la nuit, dans la boutique d'un bijoutier, qu'il a complètement dévalisée.

— Dites-nous, questionne le président, dans quelles circonstances vous avez commis le vol.

— Oh, mon magistrat, répond le chenapan, dans des circonstances... atténuantes.



DÉPÊCHES DE LA NUIT

M. Félix Faure et les Artistes Français. — Hier après-midi a eu lieu à la Galerie des Machines le vernissage officiel des Salons. Les membres du corps diplomatique, les ministres et les invités des deux Salons avaient précédé le président de la République qui est arrivé à 2 heures accompagné de M. Rambaud et du général Hagron. Le président a été reçu à sa descente de voiture par M. Jean-Paul Laurens et les membres du Comité de la Société des Artistes Français.

Le président a reçu de nombreux témoignages de respectueuse sympathie et a félicité les artistes qui lui a été présentés.

Statistique électorale. — L'*Éclair* publie la statistique suivante : 103 candidats n'ont aucun concurrent ; ils se divisent en 62 républicains progressistes, 17 droitiers ou ralliés, 23 radicaux et un socialiste.

Parmi les députés sortant non combattus se trouvent MM. Méline, Barthou, Boucher, Kuntz, Drumont, Deschanel, Boissac, etc.

étrangères, a déclaré qu'il n'avait rien approuvé concernant l'entente russo-japonaise, relative à la Corée, ni concernant une alliance de nature générale ou spéciale entre l'Angleterre et les États-Unis.

Prisonniers des Marocains. — Les Anglais du vapeur *Tourmaline*, faits prisonniers par les autorités marocaines, viennent d'arriver à Tanger par le vapeur *Sultana Hassan* ; ils seront remis aux autorités anglaises.

Découvertes archéologiques. — L'Académie d'inscriptions et Belles-Lettres de Paris, M. Philippe Berger a lu un mémoire sur une inscription trouvée par M. Bordier dans les mines de Maktar (Tunisie). Cette inscription est la dédicace d'un temple Punique consacré au dieu Hathor-Miskar.

On a découvert dans la même région, un temple à ciel ouvert, auquel on devait accéder par une cella, deux autres inscriptions néopuniques et une dédicace latine à Neptune.

Une lettre de Mallebaix A M. MAUGUIN

Monsieur le sénateur,

J'ai reçu à Blida un accueil si sympathique, de si nombreux amis m'ont ouvert leur cœur et leur main que c'est avec un véritable crève-cœur que je quitterais cette ville charmante.

Au diable les projets d'avenir ; j'ai lu la fable de l'homme qui court après la Fortune et de celui qui l'attend dans son lit : le dernier seul fut sage.

Monsieur G... tient à me garder j'aime mes élèves et ils me le rendent bien : il ne m'en faut pas plus pour me décider à rester.

Pourtant je ne suis pas riche ; les répétitions n'affluent pas ; il n'en vient jamais au professeur d'histoire ; voilà pourquoi j'ai l'honneur de vous rap- peler la proposition que je vous ai

qui prend à partie le président. Menace d'être expulsé, il brait comme plusieurs roussins d'Arcadie, et un farceur dans la salle lui lance la blague suivante :

Vas donc faire des pots, vieille cruche.

Sur la proposition du bureau, l'assemblée émet un vote de confiance à M. de Redon en tant que conseiller général.

On a remarqué que les interrupteurs étaient pour la plupart des étrangers ou des jeunes gens, non électeurs, qui avaient réussi à s'introduire dans la salle.

DÉPARTEMENT DE CONSTANTINE

2^e CIRCONSCRIPTION

La tournée de M. Thomson

MM. Thomson et Bertagna sont arrivés à Bône hier soir, à onze heures, avec de nombreux amis bônois blessés. Une réception enthousiaste leur a été faite au Cercle Républicain, par 400 personnes.

Au milieu de l'indignation générale, M. Thomson a fait le récit du guet-apens et de la tentative d'assassinat de Duzerville. Il a confirmé les détails télégraphiés hier : une centaine d'Arabes armés de matraques et debout se sont précipités sur eux à un signal donné. Ils ont fait le siège du café Bobis ; les vitres ont été brisées, le matériel saccagé. M. Thomson montre, au milieu de l'émotion générale, un énorme pavé, spécimen de ceux lancés dans l'établissement.

M. Bertagna engage ses amis à ne pas user de représailles, à demeurer calmes et attendre les résultats de l'enquête. Les blessés donnent des renseignements : M. Verrier a été blessé grièvement par le nommé Ageron, jardinier de M. Chambres, imprimeur du *Réveil Bônois*, ami de M. Rasteil. M. Ageron a frappé M. Verrier par derrière, pendant qu'il faisait face aux Arabes.

D'autres sont blessés plus ou moins grièvement, sauf un, qui est alité et dont l'état s'est aggravé. Tous les blessés sont des partisans de M. Thomson.

Un garde champêtre corse, partisan de M. Forcioli, a été arrêté, étant ivre, puis relâché sur les instances de M. Thomson. Deux Arabes agresseurs ont été aussi arrêtés et écroués à Bône. D'autres ont pris la fuite à l'arrivée de la gendarmerie.

Le siège du café Bobis a duré près d'une heure.

Le sous-préfet et le procureur Royère sont retournés à Duzerville pour continuer les enquêtes administrative et judiciaire.

L'émotion est profonde à Bône. Ce soir, au Cercle Républicain, un punch sera offert à M. Thomson.

TRIBUNE LIBRE

J'avais l'intention d'exposer en réunion publique une solution partielle importante de la question sociale, mais en présence de la libre discussion comme la comprennent le directeur de la *Libre Parole* et ses prôneurs (tue, assomme, Dieu reconnaîtra les siens). Je craindrais de ne pouvoir me faire entendre et je viens vous demander l'hospitalité de votre journal pour y exposer cette solution partielle.

Sur une population d'environ 40 millions d'habitants, la France compte d'après les statistiques 4,800,000 français âgés de plus de soixante ans ; sur ces derniers environ deux millions ne possèdent aucun capital ou ne possèdent qu'un capital insuffisant pour vivre

donations entre vifs dont le montant annuel est, d'après les statistiques, d'environ six milliards, un impôt de cinq pour cent sur ce capital successoral annuel nous donnerait donc les 300 millions cherchés.

Ce prélèvement et cette répartition sont-ils justes ? oui, car dans une société bien organisée il n'est pas admissible que les uns possèdent tout et les autres rien et nous prenons ici directement, au capital, aux possédants pour verser directement aux prolétaires parvenus à l'âge de 60 ans.

Mais dira-t-on, pourquoi prenez-vous à moi qui possède et de quel droit ? en l'espèce vous ne possédez que par droit de succession et si l'on comprend qu'un citoyen possède en toute propriété ce qu'il a acquis par son travail, son intelligence et son économie, et qu'il en profite sa vie durant, l'on doit comprendre aussi qu'à sa mort si une large part de ses biens passe à des héritiers, enfants ou proches parents, une part aussi doit revenir à l'État, à la collectivité qui, par son organisation, son ensemble, lui a permis d'acquiescer et lui a garanti la possession des biens acquis et nous demandons que cette part soit versée directement à ceux qui n'ont pas profité de cette collectivité, à ceux qui ont été les exploités dont les capitalistes ont été les exploitants.

Au point de vue de la patrie française que va donc défendre le prolétaire français lorsqu'il est sous les drapeaux ? N'est-ce pas la propriété française, c'est-à-dire votre propriété, vos biens à vous qui possédez ; et vous ne voudriez pas, même à votre mort, accorder une part à ceux sur lesquels et par lesquels vous avez acquis, à ceux qui en cas de guerre ont défendu et protégé vos capitaux et propriétés ! Ce que nous demandons comme répartition à votre mort, c'est de justice bien petite et de tout droit.

Nous pourrions dans cette voie demander une répartition de 25 0/0 des biens successoraux annuels au lieu de 5 0/0, mais il y aurait à craindre qu'un tant pour cent trop élevé n'amenât une diminution du capital français, ce que nous ne voulons pas ; nous ne voulons pas la destruction du capital, mais nous en voulons notre part, si petite soit-elle, nous qui servons à l'acquiescer, à le consolider, à le défendre, nous voulons au moins en vivre.

Pour résumer l'exposé ci-dessus, nous demandons, nous socialistes, que notre candidat s'engage à demander aux Chambres un impôt sur le capital successoral annuel à répartir entre les prolétaires ayant soixante ans d'âge, et aussi à faire consacrer ce principe que tout impôt mis sur le capital successoral annuel sera employé pour répartir directement aux prolétaires et non pour le consacrer aux routes, guerre, marine ou autres budgets qui ne profitent surtout et toujours qu'aux capitalistes.

Croyez que dans cette voie nous arriverons à une société bien organisée, car ayant tous part dans le capital nous aurons tous intérêt à le voir se conserver et s'accroître.

Permettez-moi, Monsieur le rédacteur en chef, d'ajouter quelques mots de politique à cet exposé de question sociale.

Au moment où le socialisme et l'étude des questions sociales, prenaient le plus grand développement dans le pays et à la Chambre où le représentaient brillamment les Jaurès et les Viviani, au moment où les idées de justice sociale et d'une plus grande répartition des charges et des capitaux, se faisaient jour

UN FRANÇAIS
Républicain, socialiste, anticlérical.

LA SITUATION ÉLECTORALE EN ALGÉRIE

Le *Courrier du Soir* dit que les dépêches d'Algérie signalent des actes de brutalités dont il est impossible de méconnaître le caractère et la gravité, sur les candidats de Constantine. L'honorable M. Thomson a été victime d'un véritable guet-apens, il a été assailli par une bande d'indigènes armés de matraques.

Quelque opinion que l'on puisse avoir sur les doctrines antisémites, tous les honnêtes gens doivent être unanimes à réprover de pareils attentats contre les personnes. On peut s'étonner que les mesures de police aient été insuffisantes pour prévenir de semblables violences.

Nous avons quelques raisons de penser que le ministre de l'intérieur, informé des désordres du département de Constantine, a télégraphié au gouverneur pour avoir des renseignements circonstanciés. Nous serions plus que surpris qu'il eut joint des félicitations à cette demande.

L'entrée en scène de l'élément arabe dans la lutte électorale est un fait donnant à réfléchir. Les hommes de parti qui arment le bras des indigènes contre le roumi paraissent oublier trop aisément quelles conséquences pourrait avoir dans un avenir peut-être prochain l'intervention des Arabes dans les querelles politiques, s'ils prennent l'habitude de ces violences par l'ordre qui les paie ; il est à craindre qu'ils ne marchent sans ordres à la prochaine occasion et au besoin ne la fassent naître.

A bon entendeur, salut !

BOURSES ET DEMI-BOURSES

L'*Officiel* publie la liste des boursiers et boursières de l'enseignement supérieur nommés par les préfets à la suite du concours. Voici ceux d'Algérie :

Département d'Oran. — Lemoine, dont le père comptable à Oran, trois quarts de bourse d'internat à l'école primaire supérieure de Sidi-bel-Abbès ; Moulin, dont la mère veuve, commerçante à Oran, trois quarts de bourse d'internat à l'école primaire supérieure de Sidi-bel-Abbès ; Sabatier, dont le père gardien chef de prison à Nemours, bourse d'internat à l'école primaire supérieure de Sidi-bel-Abbès.

Département de Constantine. — Boule dont le père bourrelier à Châteaudun, demi-bourse d'internat à l'école primaire supérieure de Constantine ; Castellanie, Marie-Antoinette, dont le père garde-champêtre à Constantine, quart de bourse d'entretien l'école primaire supérieure de Constantine ; Guillon, dont le père employé des Contributions directes à Collo, demi-bourse d'internat à l'école primaire supérieure de Constantine ; Jourde, dont le père ouvrier bottier à Constantine, quart de bourse d'entretien à l'école primaire supérieure de Constantine ; Mirabel Jeanne, dont le père cultivateur à Philippeville, demi-bourse d'internat à l'école primaire supérieure de Constantine ; Reboul, dont la mère, veuve, repasseuse Constantine, quart de bourse d'internat l'école supérieure de Constantine ; Soube dont le père employé de chemin de fer à Constantine, quart de bourse d'entretien à l'école primaire supérieure de Constantine. — Vid.

perré, à Litré, à Lavarande et à Affreville, M. Mauguin a été unanimement acclamé. Son succès paraît absolument assuré.

Tizi-Ouzou

Hier soir, à 8 h. 1/2, M. de Redon, conseiller général de notre circonscription donnait une réunion publique dans la grande salle du café de l'hôtel Lagarde.

Le bureau était composé de MM. Aillaud, adjoint au maire, président ; Damin et Vérola, avoué, assesseurs ; Goimier, secrétaire.

M. de Redon rend compte de son mandat de conseiller général et explique les votes qu'il a émis au Conseil. Il fait ressortir que deux des candidats à la députation qui avaient promis de soutenir dans l'assemblée départementale les intérêts de la région, ont voté contre ces intérêts, chaque fois que l'occasion s'en est présentée !

Plusieurs interruptions ont eu lieu, une entre autre, faite par un sieur Genet, potier, qui prend à partie le président. Menacé d'être expulsé, il braie comme plusieurs roussins d'Arcadie, et un farceur dans la salle lui lance la blague suivante :

Vas donc faire des pots, vieille cruche.

Sur la proposition du bureau, l'assemblée émet un vote de confiance à M. de Redon en tant que conseiller général.

On a remarqué que les interrupteurs étaient pour la plupart des étrangers ou des jeunes gens, non électeurs, qui avaient réussi à s'introduire dans la salle.

DÉPARTEMENT DE CONSTANTINE

2^e CIRCONSCRIPTION

La tournée de M. Thomson

MM. Thomson et Bertagna sont arrivés à Bône hier soir, à onze heures, avec de nombreux amis bônois blessés. Une réception enthousiaste leur a été faite au Cercle Républicain, par 400 personnes.

Au milieu de l'indignation générale, M. Thomson, a fait le récit du guet apens et de la tentative d'assassinat de Duzerville. Il a confirmé les détails télégraphiés hier : une centaine d'Arabes armés de matraques et de sabres se sont précipités sur eux à un signal donné. Ils ont fait le siège du café Bobis ; les vitres ont été brisées, le matériel saccagé. M. Thomson montre, au milieu de l'émotion générale, un énorme pavé, spécimen de ceux lancés dans l'établissement.

M. Bertagna engage ses amis à ne pas user de représailles, à demeurer calmes et attendre les résultats de l'enquête. Les blessés donnent des renseignements : M. Verrier a été blessé grièvement par le nommé Ageron, jardinier de M. Chambres, imprimeur du *Réveil Bônois*, ami de M. Rasteil. M. Ageron a frappé M. Verrier par derrière, pendant qu'il faisait face aux Arabes.

D'autres sont blessés plus ou moins grièvement, sauf un, qui est alité et dont l'état s'est aggravé. Tous les blessés sont des partisans de M. Thomson.

Un garde champêtre corse, partisan de M. Forcioli, a été arrêté, étant ivre, puis relâché sur les instances de M. Thomson. Deux Ara-

et ne sont plus, par suite de leur âge, en état de pouvoir travailler ; ils sont donc à la charge de deux millions de familles pauvres. Aussi pour la plus grande part, ce sont là des prolétaires.

Nous socialistes, nous demandons qu'à ces deux millions de prolétaires âgés de plus de 60 ans, il soit versé par l'Etat une pension de 15 francs par mois pour les hommes et de 10 francs par mois pour les femmes soit en moyenne une pension annuelle de 150 francs par an ; ce n'est pas là de quoi vivre, mais cela constituera une aide et un grand soulagement pour les deux millions de familles prolétaires qui ont charge de ces vieillards.

Ces deux millions de pensions annuelles de 150 francs forment la grosse somme de 300 millions annuels.

A quel nouvel impôt demander ces 300 millions. Nous voulons les demander à un impôt sur les successions, mutations par décès ou donations entre vifs dont le montant annuel est, d'après les statistiques, d'environ six milliards, un impôt de cinq pour cent sur ce capital successoral annuel nous donnerait donc les 300 millions cherchés.

Ce prélèvement et cette répartition sont-ils justes ? oui, car dans une société bien organisée il n'est pas admissible que les uns possèdent tout et les autres rien et nous prenons ici directement, au capital, aux possédants pour verser directement aux prolétaires parvenus à l'âge de 60 ans.

Mais dira-t-on, pourquoi prenez-vous à moi qui possède et de quel droit ? en l'espèce vous ne possédez que par droit de succession et si l'on comprend qu'un citoyen possède en toute propriété ce qu'il a acquis par son travail, son intelligence et son économie, et qu'il en profite sa vie durant, l'on doit comprendre aussi qu'à sa mort si une large part de ses biens passe à des héritiers, enfants ou proches parents, une part aussi doit revenir à l'Etat, à la collectivité qui, par son organisation, son ensemble, lui a permis d'acquiescer et lui a garanti la possession des biens acquis et nous demandons que cette part soit versée directement à ceux qui n'ont pas profité de cette collectivité, à ceux qui ont été les exploités dont les capitalistes ont été les exploitants.

Au point de vue de la patrie française que va donc défendre le prolétaire français lorsqu'il est sous les drapeaux ? N'est-ce pas la propriété française, c'est-à-dire votre propriété, vos biens à vous qui possédez ; et vous ne voudriez pas, même à votre mort, accorder une part à ceux sur lesquels et par lesquels vous avez acquis, à ceux qui en cas de guerre ont défendu et protégé vos capitaux et propriétés ! Ce que nous demandons comme répartition à votre mort, c'est de justice bien petite et de tout droit.

Nous pourrions dans cette voie demander une répartition de 25 0/0 des biens successoraux annuels au lieu de 5 0/0, mais il y aurait à craindre qu'un tant pour cent trop élevé n'amenât une diminution du capital français, ce que nous ne voulons pas ; nous ne voulons pas la destruction du capital, mais

dans le pays, dans toutes les classes de la Société, trouvant l'approbation de tous les honnêtes gens, le cléricanisme s'est dressé et nous a jeté comme un baton dans les jambes la question antijuive. Electeurs algériens, méfiez-vous ; sous prétexte d'antisémitisme, on veut vous faire voter pour un cléricol-royaliste, pour un catholique pratiquant qui depuis 35 ans, dans tous ses écrits, n'a cessé d'attaquer la République et qui, aujourd'hui, vient crier : « Vive la République ». Allons donc, vous n'aurez pas cette naïveté, et renverrez le candidat Drumont chercher un siège dans la Métropole ; les candidats ne vous manqueront certes pas en Algérie, en tout cas si nous en faisons venir de France, n'allons pas les chercher dans les cléricaux. Et souvenez-vous que suivant l'expression de Gambetta : *Pour la France, pour la République, pour le Socialisme*, nous devons toujours répéter : *Le cléricanisme, voilà l'ennemi* !

UN FRANÇAIS

Républicain, socialiste, anticlérical.

LA SITUATION ÉLECTORALE EN ALGÉRIE

Le *Courrier du Soir* dit que les dépêches d'Algérie signalent des actes de brutalités dont il est impossible de méconnaître le caractère et la gravité, sur les candidats de Constantine. L'honorable M. Thomson a été victime d'un véritable guet-apens, il a été assailli par une bande d'indigènes armés de matraques.

Quelle opinion que l'on puisse avoir sur les doctrines antisémites, tous les honnêtes gens doivent être unanimes à réprover de pareils attentats contre les personnes. On peut s'étonner que les mesures de police aient été insuffisantes pour prévenir de semblables violences.

Nous avons quelques raisons de penser que le ministre de l'intérieur, informé des désordres du département de Constantine, a télégraphié au gouverneur pour avoir des renseignements circonstanciés. Nous serions plus que surpris qu'il eut joint des félicitations à cette demande.

L'entrée en scène de l'élément arabe dans la lutte électorale est un fait donnant à réfléchir. Les hommes de parti qui arment le bras des indigènes contre le roumi paraissent oublier trop aisément quelles conséquences pourrait avoir dans un avenir peut-être prochain l'intervention des Arabes dans les querelles politiques, s'ils prennent l'habitude de ces violences par l'ordre qui les paie ; il est à craindre qu'ils ne marchent sans ordres à la prochaine occasion et au besoin ne la fassent naître.

A bon entendeur, salut !

BOURSES ET DEMI-BOURSES

L'*Officiel* publie la liste des boursiers et boursières de l'enseignement supérieur nommés par les préfets à la suite du concours. Voici ceux d'Algérie :

Département d'Oran. — Lemoine, dont le père comptable à Oran, trois quarts de bourse